Contes et Nouvelles

MARIE GUENON

— Vous n'avez pas connu, fit le vieux loup de mer, tout en mâchouillant son cigare, la dénommée Marie Guenon, ainsi qualifiée pour son physique, une laideur qui tenait de la race simiesque, et de la pire. Je vous parle là d'il y a vingt-cinq ans, alors que je n'étais pas encore dans le service.

Marie Guenon était un être bizarre, sans âge comme sans dents, au visage non seulement hideux, mais ravagé, l'abus de l'alcool sans doute et aussi la misère, les coups reçus. Seuls la rencontraient les matelots qui fréquentaient les hôtels louches du port où elle trouvait, de loin en loin, à s'employer pour de basses besognes de nettoyage. Mais elle était si effroyable à regarder qu'on ne tardait pas à la chasser. Les gamins lui jetaient des pierres.

Or, un jour, un original du nom de Croks, un Américain je crois, arma dans notre port un navire pour une expédition dans les mers du Sud. On parlait même d'aller au pôle, pour faire la pige à une expédition anglaise déjà partie. C'était là une fantaisie de ce Croks qui avait, paraît-il, des idées noires. Il ne lésinait pas sur le prix.

D'ailleurs, il avait été franc, en nous engageant. La paye serait bonne et versée d'avance, mais on avait quatre-vingts chances sur cent d'y laisser sa peau.

J'étais jeune, audacieux et désargenté. L'affaire me tenta. Sait-on jamais ! Le pôle, ça a pour les gens de mer comme une magie. Bref, je m'engageai avec une douzaine d'autres têtes brûlées.

A ma surprise, en m'installant, je butai contre Marie Guenon, qui embarquait aussi. Que diable venait-elle faire sur ce navire en partance pour le pôle ?

« En l'apercevant, me dit un camarade, Croks, qui avait bu pas mal de whisky, avait ri : — Bah ! laissez-la venir. Les femmes sont défendues à bord, mais ce n'est pas une femme. On trouvera bien à l'occuper. »

Et Marie Guenon avait posé ses frusques dans un coin de la soute au charbon, loin des regards.

Une fois le bateau parti, elle fut pourtant bien obligée de se montrer. Tout de suite, nous nous mîmes à la rudoyer, amusés par sa laideur excessive, férocement réjouis de trouver en elle une servante pour toutes les besognes pénibles, et, à l'occasion, un souffre-douleur.

Sans répondre jamais aux bourrades, elle demeurait le plus qu'elle pouvait à l'écart, se nourrissant de quelques épluchures.

Une fois dégrisé, Croks avait regretté sa présence. Malheureusement, il était trop tard. Mais, à la première escale, on se débarrasserait de ce monstre.

Le navire, qui filait bien, franchit de longues distances, et la vie coula, monotone. Au passage de l'équateur, pourtant, un matelot, maladroitement tombé en jouant, se cassa la jambe. Un médecin du bord, un ignorant, réduisit mal la fracture, et le pauvre diable souffrit le martyre. Il fallait le veiller et à tout instant le panser. Alors on songea tout de même que Marie Guenon pourrait peut-être, mieux que des hommes, soigner ce blessé.

L'être hideux fut installé à son chevet, par ordre, et le soigna, en effet, plus utilement. Sa main était moins rude. Devant l'irritabilité du malade, cette femme montrait de la complaisance et de la douceur. Evidemment, malgré sa détresse physique et morale, elle n'était pas méchante. Après des nuits de soins dévoués, le blessé guérit et sa garde retourna se tapir dans son coin obscur.

Mais on ne parlait plus d'elle comme avant. Les matelots avaient supprimé son triste surnom pour l'appeler maintenant « Marie » tout court. Croks, lui-même, trouvait qu'on s'habituait à sa laideur.

En arrivant sur les côtes d'Argentine, pour faire du combustible, on fut obligé de débarquer le cuisinier, tombé dangereusement malade. Fâcheux contretemps, car personne n'était capable de le remplacer et il ne fallait pas songer à trouver dans ce port étranger un homme qui acceptât d'embarquer pour un voyage aussi dangereux.

Quelqu'un, alors, proposa Marie. Une femme, ça doit savoir fricasser. Celle-là n'avait-elle pas servi, du reste, dans des hôtels ? Et quand, faute de mieux, on la fit monter, elle se mit sans protester tout de suite à l'ouvrage.

De ce moment, on la connut mieux. On lui parla. Elle était sans instruction, elle répondait aux questions posées par une sorte de ricanement stupide, mais on la sentait soumise et, à la longue, ses ragoûts furent à peu près présentables. C'était une chance qu'elle fût là !

Le temps commençait à nous durer. Ce voyage vers les mers du Sud, sur un bâtiment de quatre sous, était terrible. Un froid épouvantable sévissait. Les matelots, quand ils n'étaient pas de service, venaient volontiers fumer leur pipe aux cuisines, histoire de se réchauffer, histoire surtout de dire bonjour à Marie.

Car sa présence non seulement ne les dégoûtait plus, mais on aurait dit qu'ils la recherchaient. Certains même, au lieu de l'appeler par son nom, la qualifiaient de petits mots d'amitié.

Enfin, on atteignit les mers antarctiques, où Croks voulait faire ses observations savantes. Il avait emporté, dans ce but, tout un attirail.

Mais à peine eûmes-nous pénétré dans la région des glaces que le bateau heurta une banquise, et de si malencontreuse façon, que tout l'arrière fut endommagé, y compris le gouvernail. Ce fut miracle si l'on ne sombra pas.

Il fallut se faire une raison et, tout en essayant d'exécuter par des moyens de fortune les difficiles réparations, nous nous préparâmes pour l'hivernage.

Les hommes pestaient, se demandant ce qui allait advenir d'eux dans ces parages désolés, sur un bâtiment désemparé. Seule, Marie, se taisait, acceptant le sort, pauvre bête docile.

C'est une effroyable chose, voyez-vous, qu'un hivernage dans les mers glacées du pôle. Aux souffrances physiques de toutes sortes s'ajoute cette angoisse effroyable que donne l'isolement. Les plus blasés d'entre nous se décourageaient.

Et l'on vit cette ironie : Marie, la repoussée, Marie la créature d'horreur, devenir peu à peu, pour ses malheureux que nous étions, une sorte d'incarnation de la famille.

Elle était davantage... Elle était... « la femme ».

Depuis des mois que nous vivions séparés du monde, la femme n'existait plus, à nos yeux, autrement qu'en celle-là.

Et malgré la hideur de Marie, sa pensée se mit à hanter nos pauvres cervelles. Dans notre inaction forcée, aux heures interminables, nous ne nous occupions plus que d'elle.

Ce fut vite tragique. Un soir, j'aperçus le second qui lui parlait à l'écart. Elle paraissait indifférente, mais je ne me mépris pas sur ce qu'il avait dû lui dire. Un autre aussi, un matelot, la regardait avec des yeux singuliers. Et comme je lui demandais ce qu'il avait, il eut un grognement significatif.

Nous étions douze à hiverner. Hélas ! tous les douze nous pensions à elle, obstinément.

Moi-même, je l'avoue, je fus pris étrangement, âprement, effroyablement. Mes souvenirs de France se brouillaient. Abêti par ces semaines de vie glacée, j'avais la hantise de cette femme qui devenait pour moi toute la femme, la servante, la sœur, la mère et aussi et surtout l'autre tendresse.

Cette même pensée chez tous, ce désir commun détermina des drames féroces. Deux matelots, à cause de Marie se prirent à la gorge et tombèrent à la mer. Croks, lui-même, n'échappa pas à l'effroyable tentation et, un jour, entraina de force cette malheureuse.

Le soir de ce jour-là, nous le trouvâmes raide mort, la tête fendue par la hache de l'un d'entre nous, mystérieux jaloux.

Par bonheur, l'expédition anglaise qui nous faisait concurrence dans les mers du pôle nous découvrit et nous vint en aide. On cacha le meurtre du capitaine en disant qu'il avait succombé par le froid.

Les réparations indispensables ayant pu, grâce à ces secours, être faites, nous nous hâtâmes de repartir pour l'Europe, sous la conduite du second.

Malgré l'échec de l'expédition, malgré les tortures endurées, malgré ce meurtre de Croks dont l'un de nous, resté inconnu, était coupable, nous étions joyeux. Le cauchemar avait disparu.

La vie normale recommença peu à peu à bord. Marie avait repris son poste aux cuisines. Mais nous étions tous gênés avec elle. Ce qui s'était passé n'était-il pas un mauvais rêve, une hallucination ? Fallait-il que l'isolement et les privations nous aient égarés jusque là ! Le dégoût nous reprenait à l'égard de cette abominable créature que, cependant, nous avions tous aimée, passionnément aimée, jusqu'à nous entre-tuer pour elle.

Ce fut à qui, maintenant, de nouveau, la rudoierait. Il n'était pas de jour qu'on ne l'injuriât, sous prétexte de sa cuisine.

Elle courbait l'échine, sans rien dire. Jamais elle ne nous avait paru si laide, si lamentable.

Aux Açores, on embarqua un cuisinier et Marie, durement, fut renvoyée vers son triste coin, dans les soutes. On évitait de l'utiliser, et, quand on l'apercevait, poussée par la faim, à quêter des épluchures, les quolibets recommençaient :

« Marie Guenon ! Marie Guenon ! »

A l'arrivée, chacun se hâta de débarquer, lâchement, insouciant de cette malheureuse.

Quelque temps, le long du port, on la revit, plus minable que jamais, traînant sa détresse.

Et cependant je ne crois pas, je vous le jure, qu'une femme ait été plus ardemment, plus follement aimée que celle-là et par plusieurs en même temps, aimée jusqu'au crime.

Affaire de latitude que l'amour, n'est-ce pas ? conclut le vieux loup de mer..

HENRY DE FORGE.

PETITES NOUVELLES

LE CIEL DE FRANCE. — Les agents de la Sûreté ont arrêté hier le nommé François Reynders, 34 ans, sujet belge, demeurant à Lille, rue Guillaume Tell, 1, pour infraction à un arrêté d'expulsion pris contre lui le 12 mars 1918.

LE FAUX POLICIER BOCHE. — Le nommé Mouillier Camille, 31 ans, journalier, demeurant rue d'Haubourdin, 8, a été mis en état d'arrestation hier pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour. Cet individu avait été condamné par le Tribunal correctionnel de Lille le 2 juin 1916, à 15 mois de prison, et 5 ans d'interdiction pour avoir opéré des arrestations arbitraires, se faisant passer pour policier boche.

TOMBEREAU CONTRE VOITURE. — Une collision s'est produite hier, vers 2 h. 30, à l'angle des rues Louis Faure et Manuel, entre un tombereau de la maison Collin, conduit par le charretier Vandezempel François, et une voiture attelée appartenant à M. Debraeckelaere Charles, demeurant 17, rue du Faubourg des Postes. — Dégâts matériels.

LES AMIS DE LILLE

Les « Amis de Lille » viennent d'ouvrir une souscription, pour la décoration artistique de Lille lors des fêtes publiques. La première liste donne un total de 15.000 francs. Les souscriptions sont reçues aux « Amis de Lille », Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, tous les jours, sauf le dimanche, et les jours fériés, de 3 h. à 5 heures.

AVIS ET COMMUNICATIONS

HOSPICES CIVILS DE LILLE. — La Commission Administrative des Hospices civils de Lille donne avis qu'il sera ouvert le lundi 18 octobre 1920, à huit heures du matin, à l'Administration centrale, un concours pour la nomination de deux médecins-adjoints des hospices et hôpitaux de Lille.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat des Hospices, 41, rue de la Barre.

Sociétés Diverses

FANFARE DE L'UNION DE LILLE. — Répétition et assemblée de la Commission, mercredi 2 juin, à 7 heures précises du soir. Présence indispensable.

Le Chef : PARVACQUES.

ANCIENS MILITAIRES DU TRAIN. — La fête solennelle annuelle aura lieu le dimanche 20 juin 1920, à l'occasion du 22e anniversaire. — A 9 h. 45, réunion chez Baligand, 192, rue Royale. — A 14 h. précises, banquet, à l'Hôtel de la Paix, rue de Paris.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE. — La réunion mensuelle des A. E. T., qui devait avoir lieu le mercredi 2 juin, est reportée au mercredi 16 juin, à 19 heures 30, au Café de l'Elysée, boulevard de la Liberté.

ÉTAT-CIVIL

DU 30 MAI 1920

NAISSANCES. — Liermain Jules, rue Mazaram, 80. — Planquart Georgette, rue du Long-Pot. — Cordonnier Cécile, rue du Chaufour, 30. — Van Iseghem René, rue Fombelle. — Bossez Alphonse, rue de Wazemmes, 86. — Billau Roger, rue des Postes, 265. — Rossetti Jeanne, rue Brûle-Maison, 127. — Gomez Louise, rue Malpart, 45. — Pichon Madeleine, rue du Long-Pot, c. Faches, 26.

DECES. — Dewulf Amélie, 70 ans, vve de Henri Ternynck, rue Fontenoy, 46. — Herbaut Marcel, 3 ans 1/2, rue Fabre-d'Eglantine, 40. — Delannoy, Marie, un an deux mois, rue de la Halle, 3 ter.

DU 31 MAI 1920

NAISSANCES. — Vergin Gisèle, rue du Faubourg des Postes, 60 ter. — Lievens Emile, rue Fontenelle, 36. — Van Bouleyen Hélène, rue du Buisson, 87. — Tondelier Jean, rue G.-Werniers, 12. — Thomas Arthur, rue du Faubourg de Roubaix 161. — Hespel Geneviève, rue Léon-Gambetta, 1 ter. — Jeanson Gaston, rue Danton, 6. — Dewattine Georgina, rue des Poids, 27. — Betrams Marguerite, rue des Processions, 39. — Mastey Denyse, rue Nationale, 198. — Lesage Eliane, rue Deschodt, 7. — Denry Simone, rue de Canteleu, 70. — Thery Pierre, rue du Vieux-Faubourg, 40. — Mience Paulette, rue de la Barre, 94. — Pollet Raymonde, rue des Bois-Blancs, 145. — De Craye Joseph, rue Grande-Chaussée, 31. — Schellens Florian, rue de Juliers, 84. — De Keukelaire Désiré, rue Monge, c. Debil. — Bechiens Marcel, rue de Flers, 46. — Lavoisier Maurice, rue Belle-Vue, 71. — Peerenboos Band, rue des Rogations, 28.

DECES. — Detrez Marie, 62 ans 1/2, boulevard Victor-Hugo, 291. — Decottignies Liévin, 47 ans 1/2, ép. de Henri Vandecave, boulevard Montebello, 196. — Bourgeois Marie, 3 ans, cél., rue des Postes, 181. — Van Welden Laiders, 83 ans, cél., rue Doudin, 22. — Cellarier Jean, 20 jours, rue Saint-Sauveur, 99. — Moorthamer Marcel, 1 an 1/2, rue de Seclin, 33. — Monseele Jules, 24 ans, cél., rue Jeanne-Maillotte, 15. — Marga J.-Bte, 61 ans, ép. Félicie Ovart, rue Saint-Sauveur, 99. — Delescluse Léon, 42 ans, ép. de Clara Boursel, rue d'Esquermes, 93. — Derram François, 47 ans, ép. de Elodie Dubrulle, rue d'Esquermes, 93. — Monpays Auguste, 41 ans, ép. de Joséphine Chartrer, boulevard Montebello, 196. — Vanderen Charles, 53 ans, ép. de Céline Hoeget, cél., rue Carpeaux, 11. — Maillet Jeanne, 28 ans, cél., rue Léon-Gambetta, 25.

Société des Mines de Lens

LEGS de Monsieur DANEL

Liste provisoire des ouvriers retraités remplissant les conditions requises pour obtenir la rente annuelle de 100 francs, dont le paiement aura lieu dès que le titre de rente aura pu être reconstitué.

MM. Largillière Pierre (ancien bénéficiaire), Housseaux Emery (1860), Lehu Louis (1860), Mouton Vulgan-Joseph (1856), Housieaux Louis (1860), Toulouse Augustin (1860), Mayeux Louis (1861), Lœul Pierre (1861), Casier Jules (1861), Copin Jules (1861), Deconinck César (1862), Mouton Alfred (1862), Caron Louis (1862), Hugot Jean-Baptiste (1863), Thobois Joseph (1863), Leveugle Auguste (1863), Seceh Augustin (1863), Bève Arthur (1864), Tondeur Joseph (1864), Quest François (novembre 1864).

1° La date entre parenthèses est celle de l'entrée à la Société.

2° Passé le délai d'un mois, cette liste deviendra définitive. 12.256.

Théâtres Cinémas & Concerts

Théâtre municipal

Aujourd'hui, mercredi, à 8 heures 30, deuxième et dernière représentation de NAPOLEONETTE, l'immense succès de la Tournée Albert Chartier.

PRINCE-RIGADIN DANS « MA TANTE D'HONFLEUR »

Rappelons que c'est samedi prochain et dimanche en matinée et en soirée, que l'excellent comique du Théâtre des Variétés viendra nous donner : MA TANTE D'HONFLEUR, comédie en trois actes.

Palais d'Eté

Tous les Soirs

Music-Hall : Attractions

MAX TREBOR, de l'Olympia. — ROMANET, célèbre comique. — Les Descamps, barriste comique. — Dimanche et jeudi, matinée à 3 heures et demie.

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 4 h.

PRINTANIA

MATINÉE à 3H — SOIRÉE à 8H

M. René MANCEL

Facteur de PIANOS

2, place de la République, LILLE

a l'honneur d'aviser sa nombreuse clientèle qu'il vient de céder son commerce à

Mrs COUPLEUX FRÈRES

24, rue Esquermoise, LILLE

Il serait heureux de leur voir continuer la confiance qu'elle lui a toujours témoignée.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SAINT-ANDRE

TUÉ PAR UN TRAIN

Le sieur Auguste Candodo, 52 ans, sujet portugais, travaillant dans les chantiers de l'usine Huhlmann et demeurant à Lille, rue Basse, traversait lundi, vers 11 heures du matin, la voie située près du pont de la Deûle.

N'ayant pas aperçu un train qui arrivait, le malheureux fut tamponné par la locomotive. Après le passage du train, on ramassa le cadavre complètement déchiqueté de Condodo, que l'on transporta à la gare de Saint-André.

La gendarmerie a ouvert une enquête sur cet accident.

POULES ET CANARDS DISPARAISSENT. — Se rendant hier matin à son clapier, situé au fond de sa cour d'habitation, M. Quennepois Paul, 42 ans, employé de commerce, 3, rue Lavoisier, à Saint-André-lez-Lille, constata que pendant la nuit des malandrins lui avaient dérobé quatre poules et deux canards. Les rôdeurs nocturnes, pour commettre leur délit, avaient coupé les fils de fer barbelés formant clôture. Aucune trace de pas n'a pu être relevée. Plainte a été portée. La gendarmerie de La Madeleine enquête sur ce vol, qui cause à la victime un préjudice de 200 francs.

HELLEMMES

TIR AU LAPIN. — Un tir aux lapins aura lieu le dimanche 13 juin, à quatre heures, maison Painart, 5, rue du Prieuré, à Hellemmes, au-dessus du Cimetière. Distance, 40 mètres. Mise, 6 francs.

ROUBAIX

Bureaux : 89, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

Un vol de 36.000 francs de laine

LES VOLEURS SONT ARRETES

Dans la nuit de dimanche à lundi, un important vol de laine a été commis, au préjudice de MM. Dellebois et Walbaume, camionneurs, rue de la Gare, 95. Cinq balles de laine ont été enlevées dans un magasin leur appartenant, situé rue des Grapperies.

Deux des voleurs s'étaient introduits dans la cour par escalade, et, ayant fracturé une serrure, purent donner l'entrée à leurs complices. Les balles de laine furent alors chargées sur un petit camion qui disparut avant que l'éveil fut donné.

On évalue le produit du vol à 36.000 fr.

UNE BANDE D'INTERESSANTS MALFAITEURS

Le Service de la Sûreté connaissait depuis quelque temps déjà l'existence d'une bande organisée qu'elle surveillait de près. Tous les membres en étaient connus comme joueurs d'argent, qui passaient la plus grande partie de leur temps dans les cafés voisins de la gare.

Sitôt mis au courant du vol, le Service de la Sûreté se mit en quête, et hier matin, on procédait avec assurance à l'arrestation des malfaiteurs. Six ont été maintenus. Ce sont les nommés :

Albert Arlon, dit « l' bourgmestre », 30 ans ; demeurant rue des Anges, 31 — Jean Dejode, dit « Emille l' blond », 48 ans, demeurant rue d'Italie, 2 — Emile Verstraete, 27 ans, demeurant rue des Anges, cour Duhamel, 3 — Henri Leclercq, dit « Pâte Eclair », 23 ans, demeurant rue de la Redoute, 81, déjà condamné à Paris, récemment, pour vol — Rémy Verzele, dit « Gentil », sujet belge, 41 ans, demeurant rue de l'Alma, 48 — Joseph Dupont, dit « Jojo », 32 ans, demeurant à Croix, rue des Trois-Villes, 4.

Ils ont tous passé des aveux complets.

ON RETROUVE LA LAINE

Tandis que des agents procédaient à ces diverses arrestations, qui ont eu lieu en divers endroits, et n'ont donné lieu à aucune résistance de la part des malfaiteurs, d'autres opéraient des perquisitions qui permirent de retrouver les cinq balles de laine encore intactes.

Deux ont été retrouvées chez Terlinck, cabaretier, demeurant au Grand Boulevard, à Flers.

La perquisition effectuée chez Charles Geselle, rue de Croix, 17, à Tourcoing, a laissé récupérer les trois autres.

Ces deux individus seront poursuivis pour complicité de vol par recel.

LES GRÈVES

DANS LES TRAMWAYS

Aucun changement ne s'est encore produit. Il est probable qu'une nouvelle entrevue aura lieu sous peu, et qu'enfin les Compagnies accepteront de donner à leurs employés les satisfactions qu'ils demandent, et pour lesquelles toute la classe ouvrière est décidée à les soutenir jusqu'au bout.

Les versements affluent à la Bourse du Travail, en faveur des grévistes des Tramways. Un bureau spécial a dû être créé pour les recevoir, et fonctionne chaque jour, du matin au soir.

MARBRIERS ET LAYETIERS

Les marbriers et tailleurs de pierre bleue restent également en grève. Chez les layetiers, aucune solution n'est encore apparue. Toutes les maisons qui n'ont pas accepté le contrat de la Bourse du Travail restent à l'index jusqu'à nouvel ordre.

UN GAMIN DE 13 ANS FRAPPE SON PERE D'UN COUP DE HACHE

M. Charles Fontaine, rentré chez lui rue de Croix, 56, en état d'ivresse, s'était couché, lorsque, à la suite de circonstances encore mal expliquées, son fils, Emile Fontaine, âgé de 13 ans, lui porta à la tête un coup de hachette.

La blessure ne semble pas être grave puisque, quand un agent — appelé par un voisin — se présenta à son domicile, le blessé est venu lui ouvrir lui-même. Néanmoins, visité par le docteur Desrousseaux, il a été admis à l'hôpital de la Fraternité.

Une enquête fera connaître la cause de ce geste parricide, où l'on croit pouvoir reconnaître un acte de vengeance.

FERMEZ A L'HEURE

M. Arthur Loof, cabaretier rue de l'Epeule, 145, est victime d'un procès-verbal pour avoir accepté des clients dans l'arrière-cuisine de son établissement, après l'heure légale.

IVRESSE PUBLIQUE

Procès-verbal pour ivresse publique a été dressé à la charge de Eugène Ryot.

NOMINATIONS DANS LA POLICE

M. le commissaire central de Roubaix nous fait savoir que les nominations suivantes ont été faites à la date du 1er juin :

Sont nommés, dans le service de la sûreté : MM. Achille Paris, sous-inspecteur ; Charles Delhaye, brigadier ; Pierre Averbecke, sous-brigadier.

Dans les services de la police générale : MM. Désiré Minet, brigadier ; Paul Dujardin, sous-brigadier ; MM. Adolphe Flamencourt, Jules Emaer, Martial Duquesne, Albert Doutreligne, Clément Debreux, Jean-Baptiste Davrain, Gaston Catteau, Joseph Bailly, Charles François, Emile Herlin, François Honoré, Georges Lorthiois, Gustave Petyt, Henri Storme, Emile Vandendriesche, Arthur Venoverberghe, agents.

LA FIEVRE APHTEUSE

Par arrêté en date du 29 mai 1920, M. le Préfet du Nord a déclaré infectée de fièvre aphteuse, toute la partie du territoire de la Ville de Roubaix comprise entre le canal de Roubaix, du Sartel à la rue de Carihem, la rue de Carihem, jusqu'à la ligne de chemin de fer Tourcoing-Ascq, la ligne de chemin de fer jusqu'au passage à niveau du Sartel, le boulevard de Beaurepaire prolongé jusqu'au pont du Sartel.

AVIS

AVIS. — Pour faciliter la reprise des affaires et pour aider au placement rapide des employés et ouvriers, les annonces Demandes et Offres d'Emplois seront comptées à raison de :

Offres d'emplois, la ligne de 20 lettres... 0 50

Demandes d'emplois, la ligne de 20 lettres 0 25

Les annonces avec Réponse écrite au Bureau du Journal ou Prendre Adresse au Bureau du Journal sont acceptées sans AUCUNE augmentation de prix.

Ces prix ne sont accordés que pour les Industriels et Commerçants de la région du Nord.

TOURCOING

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Tourcoing s'est réuni lundi soir, à la Mairie, sous la présidence de M. Leduc, maire.

M. Arthur Nys fut nommé secrétaire de séance.

DEPENSES IMPREVUES. — Un crédit de 1427 fr. est voté pour dépenses imprévues de l'exercice de 1919.

SERVICES MUNICIPAUX. — Mme Barbenson est adjudicataire des imprimés à raison de 18 fr. 25 la page in-quarto.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La subvention pour 1920 est fixée à 250.000 fr.

BUREAU PARITAIRE DE PLACEMENT. — Le conseil fixe la valeur du jeton de présence des conseillers à 6 fr. (avec effet rétroactif).

SERVICES MUNICIPAUX. — Le personnel ouvrier du service des bâtiments et de l'Hôtel de Ville sera assuré contre les accidents.

SERVICE DES EAUX. — On décide l'acquisition d'immeubles pour installation de bureaux d'une valeur de 52.000 fr.

LES PONTS DU CANAL. — M. Delombaerde demande qu'on fasse activer les travaux des ponts de Fresnoy et National.

LA QUESTION DU CHARBON. — M. Moulin déclare que dans 15 jours tous les secteurs seront servis et que par suite le charbon, d'un prix plus élevé, viendra régulièrement.

INFANTICIDE

Hier matin, à cinq heures, M. Paul Nourlod, 46 ans, chauffeur, demeurant à Wattrelos, rue Mirabel, 46, a retiré du canal, quai des Mariniers, à environ 150 mètres du pont du boulevard Gambetta, le cadavre d'un enfant du sexe masculin paraissant âgé de trois mois.

La petite victime ne paraît pas avoir séjourné bien longtemps dans l'eau.

Elle est vêtue d'une chemise en tricot de laine blanche, d'un maillot à carreaux bleus et blancs, et d'une robe en coton bleu et blanc.

Le corps a été transporté à la Morgue de l'Hôpital.

M. le commissaire de police du 1er arrondissement s'est rendu sur les lieux et procède à une enquête.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Lundi soir, à quatre heures, M. Joseph Lege, 42 ans, cordonnier, domicilié à Mouscron (Mont-à-Leux), 10, rue du Général Leman, est tombé inanimé rue Verte-Feuille.

Amené au poste central de police, il y reçut quelques soins. Il a pu gagner seul son domicile.

LE PAIN A PIRX REDUIT

La distribution des tickets à utiliser en juin 1920 se fera à l'Hôtel de Ville, Salle des Fêtes, les : mercredi 2 juin, numéros 11.401 à 12.200, de 9 à 12 heures ; 30.001 à 30.800, de 2 à 5 heures ; jeudi 3 juin, 30,801 à 31.600, de 9 à 12 heures ; 20.001 à 20.300, de 2 à 5 h.

Se munir de la carte spéciale.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

CHAMBRE SYNDICALE OUVRIÈRE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE LILLE ET ENVIRONS

AVIS. — La commission syndicale rappelle aux camarades détenteurs des timbres pour les enfants d'Autriche de bien vouloir les rapporter d'urgence, c'est-à-dire, le montant pour les timbres vendus et rapporter les invendus pour la fin de la semaine au plus tard ; passé le 3 juin ils seraient considérés comme vendus.

Le secrétaire : A. BAUCHE.

Convocations

AUJOURD'HUI

CUIRS ET PEAUX

Tous les ouvriers tanneurs-corroyeurs, courroyeurs, casquetiers, selliers-bourreliers, coupeurs en chaussures, chamarreuses, cordonniers-chausseurs cousu-mains, clouées, monteurs et couseurs à la main et à la machine, faiseurs, finisseurs, réparateurs, etc., ainsi que toutes les ouvrières employées dans les manufactures de l'industrie des cuirs et peaux, et les ouvriers en chaussures, d'équipement militaire, sont convoqués à la réunion syndicale qui aura lieu le mercredi 2 juin, à 6 h. 1/2 du soir, au siège, rue du Molinel, 19, Lille, avec le concours du camarade Morel, délégué régional de la 2e région, qui traitera de l'utilité des syndicats.

La Commission.

JEUDI

CHAMBRE SYNDICALE DES TYPOGRAPHES ET IMPRIMEURS. — Réunion du Comité jeudi, à six heures, au siège, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

SYNDICAT DES PLIEURS EMBALLEURS. — Jeudi prochain, à 7 heures, réunion ordinaire. Ordre du jour : lecture du procès-verbal, paiement des cotisations ; désignation des nouveaux membres pour la commission, renouvelable au mois de juillet, présence de tous indispensable.

Le secrétaire : FAVICE.

SAMEDI

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Section des Mécaniciens, Ajusteurs, Tourneurs, Forgerons, Machines Outils, etc. — Assemblée générale de la section le samedi 5 juin, à 6 heures du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

Ordre du jour très important.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

DIMANCHE

SYNDICAT DU TONNEAU. — Une assemblée générale de tous les ouvriers tonneliers est convoquée pour le dimanche 6 juin, à 10 heures du matin, au siège, 32, rue de la Clef. La présence de tous est indispensable.

Ordre du jour. — Questions importantes à régler concernant les brasseries et céruse.

Pour la commission, le secrétaire-adjoint : Marcel GUILLUY.

ALIMENTATION

Section des travailleurs de l'Amidonnerie. — Tous les ouvriers et ouvrières de l'Amidonnerie sont priés d'assister à l'Assemblée qui aura lieu le dimanche 6 juin, à 10 heures précises du matin, chez Vermelin, rue d'Emmerin, à Haubourdin. Décision à prendre au sujet des salaires.

Le camarade MULLIER, conseiller prud'homme, prendra la parole.

Le Secrétaire : VALECAMPS.

TAILLEURS DE PIERRES BLEUES

Dimanche 6 juin (Ville de Bruxelles, rue du Molinel, 19), assemblée à 10 heures du matin.

A MARQUETTE

SYNDICAT DES OUVRIERS MEUNIERS. — Recette des cotisations dimanche 6 juin, de 9 à 12 heures du matin, chez le camarade Arthur Warlop, rue de Lille, 28.

Le trésorier : PLADYS Ernest.

PARTI SOCIALISTE

Section lilloise. — La Commission administrative de la section lilloise se réunira extraordinairement le mercredi 2 juin 1920, à 6 h. 1/2 précises du soir, présidence Ghesquière Edouard.

Le Comité central aura lieu le samedi 5 juin 1920, à 7 heures précises du soir. Ces deux réunions auront lieu à l'Union de Lille, 147, rue d'Arras.

Le Secrétaire : E. BAILLY.

Section de Lomme. — L'assemblée générale aura lieu le dimanche 6 juin, à 4 heures, dans la salle Dereuse, au Marais.

Ordre du jour. — Organisation des jeux de propagande.

Section de Faches-Thumesnil. — Réunion de la commission administrative et des commissaires du jeu de bac, jeudi 3 courant, à 7 h. 30 précises, aux Quatre Chemins.

Le secrétaire : J. DEBRUYNE.

Section de Wattignies. — Les membres de la section sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 6 juin, à 6 heures du soir, chez Delfosse Louis, à la Place.

Ordre du jour. — Situation générale ; Situation financière. — Causerie par le camarade Caux.

Le secrétaire : CRESPEL.

A MONS-EN-BAROEUL

Appel aux Parents !

Il y a trois mois, nous disions, camarades, de nous amener vos enfants, que nous aurions mis tout notre dévouement à ce que Mons-en-Baroeul puisse avoir un groupe de Jeunesse Socialiste digne de ce nom.

A l'heure actuelle, grâce au dévouement de la citoyenne Lonpré Joséphine, le Groupe pourra présenter le 6 juin 1920, aux camarades de la Libre-Pensée Socialiste du Faubourg de Valenciennes un groupe de danseuse. La Section lyrique, également, est en voie de réalisation.

Donc, camarades, vous qui voyez devant vous, à Mons-en-Baroeul, la bonne organisation qui se manifeste au Groupe, nous vous demandons d'amener vos enfants à nous.

Avec un Groupe fort nous ferons de belles choses.

Pour les adhésions, s'adresser chez De Muynck à 13 heures 30 pour le départ. Se munir de sa carte de Jeunesse Socialiste.

Ceux qui n'ont pas encore eu leur carte pourront la retirer dimanche matin, au siège, contre la somme de 0.50.

Pour le Groupe : Le secrétaire, DUVER fils.

ARTHRITIQUES

préparez votre eau alcaline avec le

Sel Vichy-Etat

le paquet pour un litre d'eau dissout et élimine l'Acide urique

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

GROUPE « CLARTÉ »

Section du Nord. — Dimanche 6 juin 1920, à 10 heures précises, salle du Tivoli, 28, rue de Fives, Grande Conférence : « Les Intellectuels contre la Guerre », par Paul Colin, secrétaire de la section belge de « Clarté », directeur de l' « Art Libre ».

Audition de poèmes de Marcel Martinet, Jouve, Vildrac, Garnier. — Participation aux frais : 0.50 c.

Le secrétaire : E. DONCE-BRISY.

FÉDÉRATION DE LIBRE PENSÉE SOCIALISTE OUVRIÈRE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Avis aux Groupes

La Commission administrative de la Fédération rappelle aux groupes de Libre Pensée : la décision du Congrès tenu à Lille le 23 mai 1920 au point de vue de propagande et de son action. Il est interdit aux groupes affiliés à la Fédération, d'organiser encore des fêtes de naissance, adolescence et mariage civil, qui n'est plus du ressort dans notre organisation ; notre méthode est la politique révolutionnaire antireligieuse qui sert à l'éducation de la masse contre toute religion quelle qu'elle soit, par l'organisation des convois civils, conférences, tracts, brochures, articles de presse, manifestation, etc., et d'aider les trois organismes ouvriers qui sont : le Parti Socialiste, Syndicat et Coopérative, dans la lutte contre la bourgeoisie pour la transformation de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste, et faire appel aux socialistes antireligieux à venir grossir nos rangs sous le rouge drapeau de la Libre Pensée Ouvrière et Socialiste.

Pour la Fédération, le secrétaire général : JACOBS J.-Bte.

Groupe Henri Ghesquière. — Vu la réunion du Comité central de samedi prochain, la réunion des camarades de la Libre Pensée, groupe Henri Ghesquière, aura lieu le vendredi 4 juin 1920, à 7 heures, au siège. — Ordre du jour : Organisation du concours de bac.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, boulevard Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à

Boulogne-sur-Mer, 2 juin, de 8 h. à 6 h., Hôtel de France.
Marquise, 3 juin, Hôtel Deleroy-Beaurin.
Saint-Omer, 4 juin, Hôtel de France.
Montreuil-sur-Mer, 5 juin, Hôtel Belle-Vue.
Calais, 6 juin, Hôtel Meurice.
Hazebrouck, 7 juin, Hôtel du Nord.
Desvres, 8 juin, Hôtel Dumont.
LILLE, 9 et 10 juin, Hôtel du Commerce, 15, rue de Béthune.
St-Amand, 11 juin, Hôt. de Paris et Mouton-Blanc.
Arras, 12 juin, Hôtel du Commerce.
Fourmies, 13 juin, Hôtel Jean Broguet.

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

A MONS-EN-BARŒUL

Les membres de la Libre Pensée Socialiste de Mons-en-Barœul sont invités à assister à la manifestation du F. de Valenciennes, qui aura lieu le dimanche 6 juin, à 3 heures.

Réunion au siège, chez Basquin, à 2 heures, pour partir en groupe avec la section du P. S. et des Bigophones et la Jeunesse.

Le secrétaire : Charles DUWER père.

A ROUBAIX

APPEL AUX OUVRIERS METALLURGISTES DE ROUBAIX

CAMARADES,

En votre nom, la Commission Administrative a promis son concours financier aux camarades en grève des Tramways. Plus que jamais, cette solidarité doit se manifester dans vos ateliers. Que chacun fasse son devoir. Des listes de souscription sont à la disposition des camarades de bonne volonté, au siège du Syndicat de Métallurgistes. Que chaque atelier délègue un camarade pour venir retirer une liste au nom de l'atelier, car chaque atelier est inscrit pour une liste.

La Commission fait un pressant appel auprès de ses membres pour faire circuler les listes en faveur de nos camarades en grève.

POUR PROTESTER CONTRE L'INTRANSIGEANCE DES COMPAGNIES, POUR LA REINTEGRATION DES CAMARADES REVOQUES, POUR PERMETTRE AUX OUVRIERS EN GREVE DE VIVRE EN TRAVAILLANT, TOUS LA MAIN A LA POCHE ET VIVE LA SOLIDARITE OUVRIERE !

Pour la Commission Administrative du Syndicat des Métallurgistes :

Georges D'HONT.

SYNDICAT DES CUIRS ET PEAUX

Les camarades de toutes les catégories sont invités à la réunion qui aura lieu au siège, 78, Boulevard de Belfort, le jeudi 3 juin, à 6 heures et demie. Les camarades G. Morel, délégué de la Fédération nationale, et Sorge, délégué suppléant de la région prendront la parole. Présence indispensable.

Le CRÉDIT DU NORD

garantit actuellement l'irréductibilité des souscriptions aux obligations du

CREDIT NATIONAL

5 o/o nets à lots émises 485 francs garanties par l'Etat

20 MILLIONS DE LOTS ANNUELS

BOURSE DE LILLE

DU 1er JUIN 1920

CHARBONNAGES	Cours précéd.	Cours du jour
Albi (action 100 t. p)	764	764
Aniche (le 1/240 de denier)	4399	4440
Anzin (le 1/100 de denier)	13105	13300
Béthune (Bully-Grenay) (part)	11720	12500
— (cinquantième de part)	256	268
Bruay (action)	2970	3070
— (dixième)	310	...
Carvin (action 100 t. p.)	1070	1100
Clarence (action 250 t. p.)	699	698
Courrières (action 100 t. p.)	2760	2749
Crespin-Nord, émis. 1905, tit. verts	225	...
Douchy (action 200 t. p.)	1700	1700
Dourges	690	690
Escarpelle (action 100 t. p.)	1225	1245
Ferfay (action 125 t. p.)	1645	1645
Flines-lez-Raches (action 100 t. p.)	199	200
Gouy-Servins (action 500 t. p.)	...	...
Lens (action)	1800	1805
— (dixième)	187	190
Liévin (dixième)	4690	4690
— (trois centième)	174	179
Ligny-lez-Aire (action 500 t. p.)	1570	1590
Marles 30 % (part d'ingénieur)	4875	4805
— 70 % (Société Rainbeaux)	7850	7950
— 70 % (vingtième)	405	410
Meurchin (action 100 t. p.)	2100	2170
Nord d'Alais (action 200 t. p.)	123	...
Ostricourt (action 50 t. p.)	900	914
Thivencelles (Soc. anon.) act. 500 t. p.	4050	4140
Vendin-lez-Béthune (act. de jouiss.)	419	419
Vicoigne et Nœux (action)	3750	3801
— (dixième)	398	401

VALEURS PETROLIFÈRES	Cours préced	Cours du jour
Bordeni (action 500 t. p)	625	605
— (part de fondateur)	1040	...
Dabrowa (action 500 t. p.)	1400	...
— (part de fondateur)	26900	21930
Grabownika (action 500 t. p.)	1210	1215
— (part de fondateur)	2200	...
Karpathes (action 100-10 remb.)	1195	...
do (part de fondateur)	17900	18600
Polana (action 500 t. p.)	530	...
— (part de fondateur)	750	750
Potok (action 500. t p.)	763	785
Wankowa (action 500 t. p.)	1085	1130
— (part de fondateur)	566	...

BANQUES & VALEURS DIVERSES	Cours préced.	Cours du jour
Crédit du Nord (action 500-125 p.)	1145	...
Aciéries de France (action 500 t. p.)	1179	1180
Chantiers de France (act. 500 t. p.)	835	835
Denain et Anzin (action 500 t. p.)	3500	3750
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.)	1269	...
Fives-Lille (action 500 t. p.)	2145	2100
Senelle-Maubeuge (act. 500 t. p.)	2700	2745
Lille-Bonnières (act. ord. 500 t. p.)	2700	...
Margarinerie Béthune (act. 100 t. p.)	300	...
Etabliss. Kuhlmann (act. 250 t. p.)	1500	1590
La Lucette (action 100 t. p.)	370	...
Soc. Ind. de Verrerie (act. 500 t. p.)	1260	1260
Cie Ind. de Matel de tr. (act. 500 t.p.) (nos 22001 à 30.000)	685	700

Confiserie du Cocorico

37, rue Neuve, LILLE

Marque Déposée

BONBONS FINS - PAINS D'EPICES

Grand Assortiment pour Revendeurs